2019
RAPPORT D'ACTIVITÉ

ABARC

ABARC

Route de Vernier 151
1214 Vernier

http://abarc.ch/

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'association et du lieu 3

Contexte du lieu 5

Objectifs annuels poursuivis 6

PI et Statuts 6
Foyer des Tattes 6
Conventions tripartites 6

Mot des président·e·s 7

Activités, actions accomplies 10

Accueil libre et studio son 11
Suivi individuel 14
Concerts et Festivals 16
Convention Tripartite 18
Petits jobs 20
Voyage a Madère 22
Sorties Canyoning, Parapente, Spéléo et Ski 24
Projections Cinéma en plein air 25
Foyer des Tattes 26
- Week-end 26
- Accueil libre et accompagnement 27
- Atelier terre 28
- Association Super Licorne 29
- Cours de français 29

Stagiaire ECG 30

Comptes 31

Perspectives 2020 33

Validation du PI 33
Au temps du COVID 19 33

Remerciements 34

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU

L'ABARC, "Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires", accueille des jeunes âgé·e·s de 15 à 25 ans.

L'ABARC est un bâtiment en bois dont l'association est propriétaire. Excentré vis-à-vis du reste du village de Vernier, ce lieu se situe dans le Bois de la Grille. La maison comprend une salle polyvalente ayant une capacité d'accueil de 150 personnes, une scène équipée, une cuisine, un bar, un back-stage, un atelier, une réserve de matériel, un bureau et un local d'enregistrement. A l'extérieur, nous disposons d'une assez grande parcelle, ainsi que d'un wagon qui sert actuellement d'espace de stockage et d'un four à pizza mobile. Loin du regard des gens et sans habitations à proximité, cet espace est idéal pour accueillir les adolescent·e·s et jeunes adultes désirant participer à des activités se déroulant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. L'ABARC est aussi très prisée par les personnes désirant louer le lieu pour y organiser des événements privés.

Le comité de gestion se compose en 2019 de 7 bénévoles dont chaque membre s'investit activement dans des tâches bien définies.

L'équipe d'animation, quant à elle, compte trois animateur·trice·s socioculturel·le·s totalisant un 175% de temps de travail, ainsi qu'un moniteur bénéficiant de 500 heures de travail par année. Une secrétaire sociale travaillant à 20% se charge de la saisie comptable ainsi que d'une partie des tâches administratives. Enfin, l'équipe accueille en son sein des stagiaires issu·e·s d'horizons différents : stages ECG ou stages HETS de deuxième ou troisième année. En ce qui concerne le public, le lieu est fréquenté par une soixantaine de jeunes âgé·e·s de 15 à 25 ans et pouvant provenir de tout le canton, mais majoritairement de la Ville de Vernier.

CONTEXTE DU LIEU

Première ville suburbaine du canton, avec une population de 35’300 habitant·e·s, des indices de population étrangère et jeune nettement supérieurs à la moyenne cantonale ainsi que la plus forte proportion de logements sociaux sur son territoire, Vernier a une population potentiellement plus fragile que bien d’autres communes.

Sa position au croisement de plusieurs axes importants continue d’attirer un grand nombre d’activités tertiaires et secondaires, la population augmente, de nouvelles surfaces habitables vont apparaître : un vaste projet urbanistique est prévu au chemin de l’Etang. Même si la Ville de Vernier est très sensible à la qualité de vie de ses habitant·e·s, il ne fait nul doute que les acteur·trice·s sociaux·ales tel·le·s que l’ABARC vont devoir composer avec une population de plus en plus hétérogène. La commune est actuellement divisée en quatre grands quartiers : Vernier-Village, Châtelaine-Balexert-Libellules, Aïre-Le Lignon et Avanchets-Cointrin. C’est dans cet environnement particulièrement étendu que l’ABARC intervient.

OBJECTIFS ANNUELS POURSUIVIS

PI et Statuts

Entrepris en 2018, nous avons pris encore du temps cette année pour réviser notre projet institutionnel. Nous y avons apporté quelques changements amenés par notre pratique en constante évolution et en lien direct avec notre public cible.

Les notions d'accompagnement et de bien-être personnel ont été renforcées dans la version actuelle de notre projet institutionnel.

Les statuts ont également été modifiés afin d'élargir la tranche d'âge que nous accueillons à l'ABARC pour aller jusqu'à 25 ans. Ces nouveaux statuts ont été validés par l'assemblée générale de cette année.

Foyer des Tattes

Le travail que nous menons avec les jeunes adultes résidant au Foyer des Tattes a été poursuivi en lien avec les TSHM et l'association Super Licorne.

Nous avons démarré des cours de français en avril 2019 à raison de deux heures, deux fois par semaine. La professeure de français que nous avons engagée travaille également avec l'association Super Licorne et connaît donc bien la population du foyer.

Conventions tripartites

Nous avons également finalisé le processus des conventions tripartites débuté il y a trois ans. Un bilan de ces conventions se fera courant 2020.

MOT DES PRÉSIDENT·E·S

Au moment où toutes nos pensées sont habitées par la pandémie du COVID-19, la rédaction de cette lettre demande un effort pour nous replonger dans l'année 2019. En comparaison avec ce que nous vivons actuellement, 2019 peut paraître bien routinière. Et pourtant...

En 2019, l'ABARC déployait ses activités habituelles : accueils libres, sorties, concerts, projets spécifiques. L'équipe est très investie dans les projets liant la Ville de Vernier, ainsi que les autres centres. Durant nos séances de comité, nous cherchons à veiller à l'équilibre : entre les activités directement adressées aux jeunes et celles qui impliquent un nombre peu négligeable d'heures de réunion, la répartition des forces est un enjeu constant. L'ABARC rayonne, mais reste un tout petit centre.

Une des forces de notre lieu d'accueil est la réactivité aux besoins et demandes émanant de notre public cible : les jeunes de 16 à 25 ans. Cette année 2019, les accompagnements individuels ont davantage retenu l'attention de l'équipe. Soutien à la rédaction de CV et à la recherche de travail, soutien dans les demandes aux institutions d'aide sociale : bien entendu, nous nous demandons si ces activités davantage centrées sur l'individu sont en lien avec le mandat d'un centre socio-culturel.

Face à la vulnérabilité d'une partie des jeunes fréquentant l'ABARC,

passer à côté de leurs besoins personnels (ressources financières, projet d'insertion) serait d'une certaine façon couper la branche sur laquelle nous sommes assis. Le pari consiste à accueillir les besoins individuels afin de pouvoir poser les premiers jalons de la constitution du collectif. Faire émerger le sentiment d'appartenance à une collectivité n'est possible qui si l'on s'y sent accueilli·e.

Il y a bien sûr quelques limites à respecter, afin de ne pas dénaturer notre mandat ou empiéter sur celui d'autres institutions. D'une part, ce travail d'accompagnement individuel est toujours complémentaire à celui des travailleurs·euses sociaux·ales hors-murs et l'articulation entre professionnel·le·s se négocie. D'autre part, les lacunes observées dans le tissu d'aide dévolue aux jeunes doivent être relayées (à la FAS'e notamment) et permettre d'améliorer l'accès aux services par les jeunes. Enfin, la colonne vertébrale de notre association étant de développer des pratiques collectives, nous veillons à ce que les jeunes bénéficiant d'un accueil personnalisé soient intégré·e·s à des activités de groupe.

Merci à l'équipe pour la finesse avec laquelle elle jongle tout le long de l'année avec toutes les tensions auxquelles elle est soumise : concilier l'individuel et le collectif, trouver un équilibre entre l'accueil présentiel du public et le travail de réseau demandent beaucoup de créativité et de clairvoyance.

Cette année, avec regret, nous avons appris la démission de notre délégué communal, Monsieur Jean-Claude Jaquet. Nous le remercions vivement pour son engagement. Ses conseils et ses idées ont nourri des échanges riches et animés durant nos séances. Nous le remercions également pour son soutien de l'Association auprès de la

Ville de Vernier et lui souhaitons le meilleur dans ses projets actuels.

Avec plaisir, nous avons accueilli durant nos rencontres Monsieur Thierry Paley. Monsieur Paley connaît l'Association depuis 35 ans et souhaite rejoindre le comité. Nous espérons que l'AG lui fera bon accueil car nous avons besoin de forces et de renouveau.

Nous remercions Leila, notre stagiaire, qui a fini cet été, pour sa participation à notre projet et lui souhaitons une très belle suite dans sa carrière de travailleuse sociale.

Enfin, nous tenons à réitérer nos remerciements à l'équipe : nos animateur·trices, moniteurs·trices, et notre secrétaire-comptable font un excellent travail et leur dévouement est précieux. Merci aux membres du comité, toujours présent·e·s et actifs·es. Chaque séance de comité est un moment convivial, un moment de dialogue constructif et c'est aussi ce partenariat qui fait vivre l'Association. Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires, la Ville de Vernier, la FAS'e, la FCLR, les TSHM et autres associations qui participent directement ou indirectement à la vie de notre Association.

Pour le comité :

SANDRA MUFF
Vice-présidente

PHILIPPE KOEPPEL
Président

ACTIVITÉS,
ACTIONS ACCOMPLIES

Accueil libre et studio son

En 2019, les accueils libres du mercredi et du samedi ont été très bien fréquentés.

Les jeunes qui se retrouvent à l'ABARC sont fidèles à ces ouvertures. Ils·elles profitent de ces moments pour surfer sur internet, jouer au ping-pong, au baby-foot ou à des jeux de société.

Le studio son est également bien utilisé par une dizaine d'habitué·e·s qui s'exercent à rapper ou enregistrer leurs instrus.

Certain·e·s aiment également aider les professionnel·le·s dans la préparation des repas. Ces moments conviviaux ont d'ailleurs toujours beaucoup de succès. L'équipe d'animation met un point d'honneur à préparer des repas à base de produits frais et de saison. Une quinzaine de jeunes mangent chaque mercredi à l'ABARC. Le prix libre que nous avons instauré il y a deux ans fonctionne assez bien. Les jeunes jouent globalement bien le jeu et participent à la hauteur de leurs moyens.

Dès la rentrée de septembre, nous avons vu arriver des “nouveaux·elles”. Une dizaine de jeunes âgé·e·s entre 17 et 19 ans ont pris l’habitude de venir à tous les accueils. Ces jeunes sont, pour la plupart, en rupture scolaire et/ou professionnelle.

Si, lors des premiers jours, ils·elles ont essayé de tester les limites des règles, ils·elles ont tout de suite été recadré·e·s par les plus âgé·e·s. Ils·elles ont également très vite compris que les mots d’ordre de l’ABARC sont l’autonomisation, la participation, la confiance et le respect.

C’est d’ailleurs très intéressant d’observer les dynamiques qui s’instaurent autour d’un cadre de fonctionnement informel qui n’a jamais été volontairement affiché mais qui est finalement intégré par toutes et tous et transmis aux nouveaux·elles venu·e·s.

Ces jeunes sont également très preneurs·euses de toutes les activités que nous proposons, surtout lorsqu’il s’agit d’activités sportives hors du canton. Nous en avons d’ailleurs planifié plusieurs pour le début 2020.

Si la majorité des jeunes sont des garçons, nous avons tout de même quelques filles qui viennent tous les mercredis et avec qui nous avons un lien privilégié.

Lors de ces accueils, nous avons également beaucoup de demandes de soutien administratif. Si parfois nous utilisons ces moments pour répondre à leurs demandes, nous essayons la plupart du temps de leur donner rendez-vous à d’autres moments afin d’être vraiment présent·e·s sur le terrain lors des accueils libres.

Des jeunes du Foyer des Tattes, ont également pris l’habitude de

venir. Pour ces jeunes, nous sommes une ressource importante et un lien privilégié hors du foyer. Ils·elles sont également très preneurs·euses de toutes les activités et sont toujours demandeurs·euses de pouvoir nous aider dans les tâches quotidiennes.

En 2019, nous avons également innové en proposant plusieurs nuitées à l'ABARC durant les vacances scolaires. Nous avons organisé un repas suivi de projections de films d'épouvante jusqu'au bout de la nuit.

Le matériel de camping acheté pour les différents camps nous est bien utile pour fournir des matelas et sacs de couchage aux jeunes qui choisissent de dormir sur place.

Suivi individuel

En 2019, nous avons accompagné une vingtaine de jeunes dans diverses démarches administratives.

Si certaines demandes sont ponctuelles et définies, d'autres demandes sont plus complexes et demandent un investissement plus important de notre part.

Les demandes d'aide pour la rédaction de CV et lettres de motivations en vue d'un stage, d'un apprentissage ou d'un emploi sont les plus fréquentes.

Par contre certain·e·s jeunes sont confronté·e·s à des problématiques multiples qui nécessitent un accompagnement à plus long terme.

Le suivi de ces jeunes passe principalement par un soutien administratif : demande de logement, demande de fonds pour rachat de dettes, arrangement de paiements suite à des amendes, rendez-vous à l'Hospice Général, soutien scolaire... mais également par un accompagnement psychologique au travers des échanges que nous instaurons avec elles et eux. Le principal problème est souvent le manque de confiance en eux·elles qu'ils·elles ont développé suite à des échecs multiples.

Souvent ces jeunes viennent nous voir après de longs mois, voire années d'inaction et ne savent plus comment reprendre pied.

Il est important de les rassurer et de leur redonner confiance en eux au travers de petites tâches qu'ils peuvent effectuer seuls. Nous pouvons alors définir leurs capacités à se remobiliser. Pour certain·e·s même les petites tâches que nous leur confions sont très difficiles à entreprendre. Il est donc important de ne pas les

confronter à nouveau à un échec et dans le cas où nous sentons un trop grand stress, nous les accompagnons pour la réalisation de ces objectifs.

Concernant les jeunes venant du Foyer des Tattes les problématiques sont souvent plus complexes et la barrière de la langue apporte une difficulté supplémentaire.

Ces jeunes sont souvent livré·e·s à eux·elles-mêmes. Ils·elles ont pour la plupart un parcours de vie extrêmement difficile qui a développé chez certain·e·s des troubles psychiques qui demandent un accompagnement beaucoup plus important.

Nous sommes une ressource très importante pour eux·elles et ils·elles viennent régulièrement nous solliciter pour diverses démarches. Compréhension des courriers, accompagnement chez le médecin ou l'assistant·e social·e, permanence juridique, inscriptions aux cours de français de l'HG, recherches de logement...

Une grande partie de notre travail avec les jeunes du foyer consiste à alerter les diverses institutions en charge des migrant·e·s et à la mise en place de réseaux pluridisciplinaires afin d'entourer au mieux ces jeunes qui n'ont pas encore une compréhension suffisante de la langue et du fonctionnement des institutions genevoises.

Concerts et Festivals

Nous avons accueilli une dizaine d'événements en 2019, dont deux festivals (Esprit Festif et Deathskalade). L'objectif de ces soirées-concerts pour nous est avant tout de donner un coup de pouce à des associations en leur offrant une infrastructure et un lieu qui répondent à leur besoin. Aussi notre volonté est d'intégrer des jeunes usager·ère·s de l'ABARC dans le déroulement de la soirée, ceux·celles-ci occupent des postes comme le service au bar, la préparation et la vente de pizzas au four à bois ou encore la régie lumière pendant les concerts.

Face au succès grandissant de ces fêtes, nous régulons tant que possible la programmation de celles-ci. En effet, de nombreuses associations d'étudiant·e·s, de collégien·ne·s, notamment, sont demandeuses de soirées dansantes. Et il n'est pas rare d'accueillir parfois jusqu'à 500 jeunes dont pas mal de mineur·e·s lors de ces soirées. Nous sommes obligé·e·s d'engager jusqu'à une dizaine de personnes pour le service d'ordre, afin d'assurer la pérennité de ces événements festifs. Par conséquent notre budget et nos heures de présence sur le terrain ne nous permettent pas de faire plus de 3-4 de ces soirées collégiennes par année à l'heure actuelle. Dorénavant, nous récupérerons une partie des bénéfices pour pouvoir financer le personnel de sécurité et les autorisations de police.

Convention Tripartite

2019 aura aussi été l'occasion pour l'ABARC, ainsi que pour toutes les équipes FAS'e de Vernier, de se réunir autour de la convention tripartite, qui lie commune, FAS'e et centres, afin de réfléchir à la mise en place de projets communs.

Cette convention est un plan triennal qui a débuté en 2018 pour finir en 2020.

Trois thématiques ont été privilégiées par les travailleurs·euses sociaux·ales en lien avec les problématiques de terrain.

- Une population mixte et hétérogène fréquente et partage différents espaces publics institutionnels.
- Les personnes issues de la migration connaissent les prestations existantes sur la Ville de Vernier, y ont accès et participent à la vie de la cité.
- Les 15-25 ans ont une place au sein d'un dispositif socio-culturel et ont accès à l'insertion professionnelle.

Suite à une courte période de réflexions et à la demande des instances politiques locales, nous avons développé des actions permettant de répondre en partie à ces objectifs.

2019 fut donc l'année de la réalisation de ces projets.

Nous avons participé conjointement à une après-midi d'animation dans le parc de Balexert lors de la journée pour l'environnement avec ramassage des déchets sur la Ville de Vernier.

Nous avons également accueilli une soirée “scène ouverte” à l’ABARC afin de donner la possibilité aux jeunes de Vernier et d’ailleurs de venir présenter leurs oeuvres artistiques (exposition de textes et photos, défilé de mode et rap).

Dans le cadre des questions autour de la migration, nous avions l’envie de développer un café communautaire, mais faute de locaux et de soutien politique, nous avons abandonné ce projet et nous nous sommes concentré·e·s sur la soirée d’accueil des nouveaux·elles habitant·e·s de la Ville de Vernier. Nous avons organisé une journée déambulation dans les différents quartiers, animée par des comédien·ne·s pour rendre ce parcours drôle et décalé.

L’ABARC a participé activement à ces trois groupes de réflexions qui ont demandé un nombre d’heures conséquentes en termes de réunions et de préparation.

Le bilan de ces projets n’est pas très positif. Nous prenons notre part de responsabilité dans la finalité de ce plan triennal. Les actions mises en place étaient très éloignées des réflexions et problématiques de base. Trois ans cela paraît long mais les séances de préparation rassemblaient beaucoup de personnes et cela affectait la dynamique des réunions. De plus, le cadre général n’était pas suffisamment défini et lorsque les questions financières et d’implication des centres sont apparues, nous avons constaté un flou, voire une démobilisation importante quant à l’implication de chacun·e dans ces projets.

L’idée d’un plan triennal mutualisant les forces de travail est intéressante et l’ABARC s’est, de toute façon, engagée dans la convention tripartite mais nous espérons que pour la suite nos doléances seront prises en compte et que nous pourrons travailler de manière plus efficiente.

Petits jobs

Outre les projets cités précédemment, les petits jobs représentent aussi une part non négligeable des activités menées à l'ABARC. Constatant que de nombreux jeunes âgé·e·s de 15 à 25 ans sont en rupture professionnelle depuis de longues années, les demandes en matière de petits jobs sont nombreuses et nous ne pouvons y répondre que partiellement. Nous rappelons régulièrement aux jeunes que nous ne sommes pas une entreprise de placement et que le travail que nous leur proposons ne peut se faire que de manière ponctuelle. Pourtant, les travaux que nous leur proposons sont divers et variés : nettoyage, entretien du bâtiment, service au bar, régie lumière, montage/démontage d'événements publics, séances cinéma en plein air, déménagements, entretien de jardins, etc.

Cet outil nous permet néanmoins de confronter nos usager·ère·s aux exigences du monde du travail, que ce soit en matière de savoir-être ou de savoir-faire. Cela nous permet de fixer des ob-

jectifs avec eux·elles et de faire le point régulièrement afin de savoir quels sont les atouts qu'ils·elles peuvent mettre en avant en matière d'emploi, mais aussi quelles difficultés pourraient mettre des freins à un possible engagement. C'est parfois aussi l'occasion pour ces derniers de devoir être en lien avec un public auquel il faut parfois s'adapter. C'est par exemple le cas lorsque les jeunes s'occupent du services au bar lors de soirées concerts.

Pour d'autres jeunes, les petits jobs sont aussi une occasion de rompre avec l'isolement auquel ils·elles doivent faire face dans leur quotidien. Beaucoup sont en rupture de longue date et ne fréquentent que des personnes dans des situations similaires. Les petits jobs leur permettent de sortir de "l'entre-soi", d'une routine parfois pesante et de pouvoir être en lien avec d'autres adultes que ceux qu'ils·elles fréquentent habituellement.

Pour l'équipe d'animation, cette activité nous permet aussi de favoriser une certaine mixité sociale et de genres, ainsi que la rencontre de l'autre. Cela peut être le cas lorsque nous décidons volontairement de faire travailler ensemble des jeunes hommes et femmes, ou encore de mélanger des personnes aux parcours de vie très différents. Cela nous permet de diminuer les préjugés, mais aussi de créer des ponts entre jeunes originaires du quartier et jeunes aux parcours migratoires complexes, entre jeunes suisses et étranger·ère·s, entre jeunes hommes et jeunes femmes, etc. Ces moments partagés débouchent souvent sur de nouvelles synergies et permettent de créer des liens entre les jeunes.

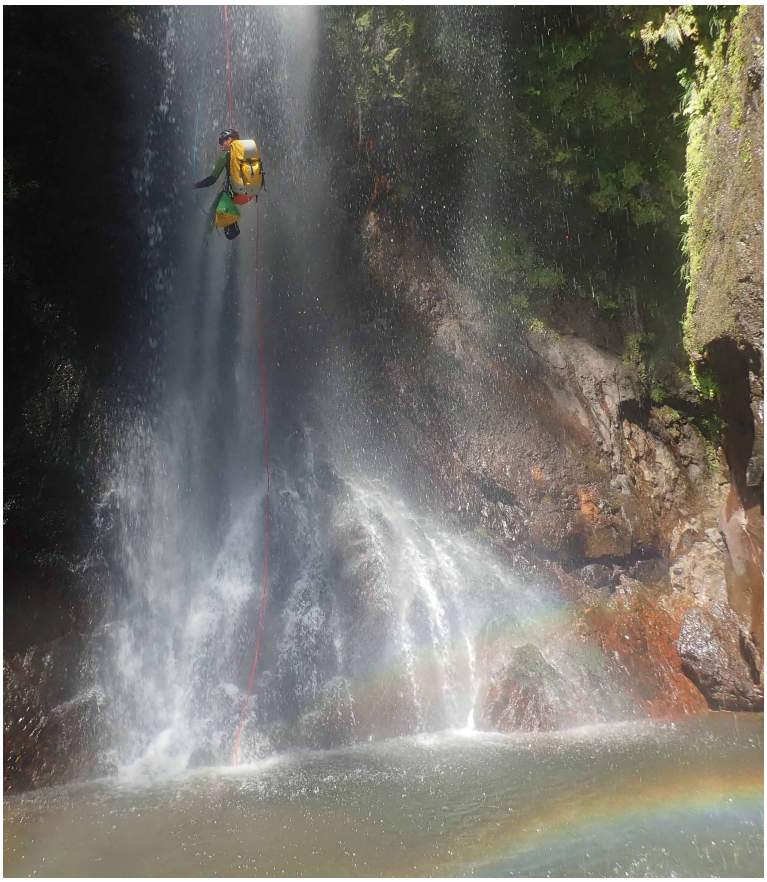

Voyage a Madère

L'idée de ce voyage est née suite à la discussion avec un jeune usager autour du bien-être et du dépassement de soi. En effet après une longue période d'inoccupation cette personne éprouvait un réel manque de confiance en elle-même alors que nous ne doutons aucunement de ses capacités mentales et physiques. Dès lors nous avons continué notre réflexion autour du bienfait de la pratique sportive dans un milieu compliqué dit "extrême". L'envie de partager une expérience dans un cadre de vie singulier a émergé, ainsi partir une semaine à l'aventure sur l'île de Madère faisait son chemin.

Pourquoi se rendre à Madère et non pas en Valais ? Tout d'abord deux jeunes d'origine portugaise se sentaient davantage en confiance avec l'idée de voyager en Lusitanie, même s'ils ne connaissaient pas l'île de Madère. Ensuite pour des raisons pratiques et logistiques (un animateur connaissait déjà bien le terrain), des activités sportives telles que le canyoning et la randonnée-vertige ont pu facilement être organisées. Enfin le dépaysement dans un milieu sub-tropical (jungle, canyons, océan) à quelques heures de vol de la Suisse a rendu l'aventure unique et possible.

Plusieurs objectifs ont pu être travaillés sur place tels que le bien-être physique et psychique, la confiance et l'estime de soi, l'ouverture d'esprit et l'acceptation de l'autre. Cette expérience avec 3 jeunes adultes a finalement contribué pour ceux·celles-ci à se remettre assez vite sur les rails au retour puisqu'ils sont entrés dans le monde du travail.

Ce voyage a pu être financé grâce aux recettes des projections cinéma que nous effectuons durant l'été dans les communes genevoises.

Sorties Canyoning, Parapente, Spéléo et Ski

Nous avons organisé une dizaine de sorties sportives durant cette année, poussant les jeunes à sortir de leurs habitudes et en leur faisant découvrir des milieux qu'ils·elles ne connaissent pas. C'est pourquoi nous privilégions les activités de pleine nature en montagne. Autant que possible nous voulons écarter les sempiternelles demandes de sorties Karting et Paintball qui, non seulement sont affreusement chères et commerciales, mais qui amènent peu d'introspection en favorisant surtout la compétition entre les participant·e·s...

Préparer une fondue et la manger à 50 mètres sous terre après avoir marché une heure sous une pluie battante nous paraît bien plus audacieux que d'arriver sur le podium du Karting de Payerne !

Projections Cinéma en plein air

Les projections cinéma à l'extérieur sont notre activité phare durant l'été. En effet, depuis plusieurs années nous sommes mandatés par la Ville de Vernier pour mettre en place une série de projections dans des parcs publics. Ce travail nous permet d'engager une douzaine de jeunes adultes durant la période des vacances estivales.

Depuis nous collaborons également avec d'autres communes genevoises et en agrandissant notre partenariat nous augmentons considérablement notre capacité d'offrir des petits jobs auprès de notre population.

A court terme notre projet est de pouvoir vendre notre prestation à des communes ou institutions ailleurs en Suisse Romande, ce qui permettrait aussi à nos jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de faire de nouvelles rencontres.

Les rentrées financières de ces missions nous aident à financer des projets destinés aux jeunes tels que des sorties ou des camps, notamment.

Foyer des Tattes

Week-end

Nous avons poursuivi nos actions en lien avec les jeunes adultes résidant au Foyer des Tattes en organisant plusieurs week-ends et sorties durant l'année.

Ces week-ends ont été organisés en collaboration avec Françoise Greder TSHM à Vernier.

Ces moments nous permettent de renforcer les liens avec la douzaine de jeunes présent·e·s à chacune de nos sorties et également de rencontrer des nouveaux·elles arrivant·e·s au foyer.

En mars nous sommes allés découvrir la région de Bex en allant aux mines de sel et nous avons dormi à l'Auberge du Pont de Nant : superbe endroit perdu dans la montagne où les jeunes ont pu se baigner dans un jacuzzi au milieu des champs enneigés.

En septembre nous avons passé deux jours à Champex. Randonnée, pic-nic et baignade dans le lac étaient au programme. Les jeunes ont toujours un plaisir fou à participer à ces sorties qui leur font découvrir des bouts de la Suisse et qui leur permettent de s'éloigner de leur foyer et de laisser leurs préoccupations de côté durant deux jours.

Accueil libre et accompagnement

Comme expliqué plus haut, certain·e·s jeunes du foyer viennent régulièrement, depuis cette année, aux accueils libres. Si durant plusieurs années, ils·elles hésitaient encore à participer à la vie du centre, cette fois le cap a été franchi et ils·elles sont également très présent·e·s lors de toutes les sorties que nous proposons dans le cadre de nos activités annuelles.

Ces jeunes ont des parcours de vie difficiles. Si certain·e·s s'intègrent facilement et ont une réponse favorable à leur demande de statuts, pour d'autres le chemin est plus compliqué. Quelques-un·e·s de ces jeunes ont des troubles psychiques graves suite à leur vécu dans leur pays d'origine.

Cela nous amène à travailler différemment avec ces dernier·ère·s et à privilégier des accompagnements plus individualisés et un important travail en réseau avec une équipe pluridisciplinaire.

Atelier terre

Nous avons également mis en place avec Françoise des « ateliers terre » avec les jeunes du foyer. Entre 5 et 10 jeunes sont présent·e·s à chaque fois. Nous leur proposons de travailler un morceau d'argile durant une heure environ. Cela se fait dans un silence total. Chacun·e est amené·e à s'exprimer à travers ce morceau d'argile brute. Ensuite, ceux·celles qui le désirent peuvent prendre la parole pour dire ce qu'ils·elles ont ressenti durant ce moment et nous parler de leur sculpture.

Cela est un bon moyen de leur permettre d'exprimer leurs angoisses, leurs joies ou leur état d'esprit au travers d'un moment créatif. Il en est d'ailleurs ressorti des objets magnifiques avec des messages forts. C'est souvent un instant où ils·elles peuvent retrouver leurs racines en créant des objets leur rappelant leur pays ou leur traversée, accompagné·e ensuite d'exercices de français pour arriver à mettre des mots sur ce qu'ils·elles veulent partager.

Nous avons également pu profiter de l'accueil et des conseils de Sandrine qui travaille à la Maison de Quartier de ChâBal et qui nous a permis de cuire certaines pièces que les jeunes voulaient garder.

Un projet futur sera de faire une exposition de ces objets.

Association Super Licorne

Nous poursuivons également notre travail commun avec l'association Super Licorne qui collabore à l'année avec les habitant·e·s du Foyer des Tattes.

Outre la mise à disposition du bâtiment pour leurs centres aérés et des soirées ponctuelles, nous organisons ensemble un vendredi soir par mois des repas et des animations pour les jeunes et parfois les familles du foyer.

Nous avons également fait l'acquisition en commun d'un minibus 9 places d'occasion.

Cours de français

La nouveauté en 2019 fut le lancement de cours de français. Depuis le mois d'avril, quatre heures par semaine sont dispensées pour tous les niveaux et tous les âges. Nous avons décidé de proposer des cours gratuits et sans inscription. Après plusieurs mois de pratique, nous constatons que la fréquentation est moyenne. 3 à 4 jeunes sont présent·e·s à chaque cours tandis qu'une dizaine d'autres viennent ponctuellement. Cela est certainement dû au fait que les cours ne soient pas payants mais pour le moment nous avons choisi de continuer ainsi.

Il est également plus simple pour l'enseignante de ne pas avoir trop de personnes en même temps vu que leurs niveaux sont très hétérogènes.

Stagiaire ECG

Nous avons pu accueillir en 2019 Leila qui a effectué son stage de dernière année ECG à l'ABARC. Nous avons particulièrement été séduit·e·s par le sérieux et l'investissement de cette stagiaire. Sa maturité et son engagement auprès de notre population a consolidé son envie de travailler dans le milieu du social. Nous sommes particulièrement touché·e·s par la motivation des stagiaires, cela nous aide beaucoup à donner du sens à nos actions, à notre travail au quotidien. En effet la transmission du savoir, c'est une sorte de miroir dans lequel nous pouvons décortiquer nos gestes, cela nous aide à mieux comprendre les enjeux de notre pratique et d'une certaine manière la valorise en ces temps d'austérité générale.

COMPTES

Association « ABARC»

Vernier

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2019

(avec pour comparaison le compte de profits et pertes de l'exercice 2018)

	2019	2018
PRODUITS		
Revenus des biens	4 236.41	6014.18
Revenus divers	26 595.40	27754.48
Subventions ordinaires	79 300.00	77714.00
Subvention Fase	289 199.55	278814.25
Fonds d'investissements	11 154.00	11154.00
Produits exceptionnels	0.00	0.00
Total des produits	**410 485.36**	**401450.91**
CHARGES		
Charges de personnel	311 927.60	294613.40
Valeurs locatives	2 369.40	5204.65
Assurances	5 147.10	6269.25
Travaux	4 663.05	8944.20
Mobilier matériel	7 595.76	4302.82
Charges locaux	4 307.05	3839.20
Matériel et équipements	1 299.55	870.00
Accueil, animations	17 182.27	23280.06
Sorties organisées	8 131.76	22300.45
Concerts et festival	9 596.60	9120.70
Frais entretien véhicule + carburant	5 090.55	3829.66
Fourniture bureau	663.16	730.20
Téléphones fixes et portables	1 211.85	1016.35
Cotisations extérieures	422.85	603.45
Frais bancaire et postal	1 414.00	459.75
Charges administratives	981.10	700.05
Frais assemblée	929.05	1415.20
Frais affranchissements et imprimés	1 298.95	1184.97
Dédommagements au personnel	855.80	808.90
Total des frais généraux	**385 087.45**	**389493.26**
Charges exceptionnelles	3 935.12	0.00
Amortissements	17 756.82	18548.07
Résultat de l'exercice	**3 705.97**	**-6590.42**

Association « ABARC »

Vernier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(avec pour comparaison le bilan au 31 décembre 2018)

		31.12.2019 CHF		31.12.2018 CHF
ACTIF				
Actifs mobilisés				
Liquidités		26264.48		24 261.07
Débiteurs		0.00		0.00
Actifs transitoires		0.00		0.00
Total actifs mobilisés		**26264.48**		**24 261.07**
Actifs immobilisés				
Mobiliers, machines, matériels		12063.08		12 063.08
Bâtiment	254096.25		254 096.25	
./. Fonds d'amortissement bâtiment	-134810		-134 810.00	
Solde bâtiment				119 286.25
Total actifs immobilisés		**131349.33**		**131 349.33**
TOTAL DES ACTIFS		**157613.81**		**155 610.40**
PASSIF				
Fonds étrangers				
Passifs transitoires		2118.01		1 143.35
Crédits à long terme		7200		7 200.00
Fonds d'investissement bâtiment		111556.25		111 556.25
Toal des fonds étrangers		**120874.26**		**119 899.60**
Fonds propres				
Capital		32583.58		32 583.58
Réultat exercie		3705.97		-6 590.42
Total des fonds propres		36289.55		**25 993.16**
TOTAL DES PASSIFS		**157163.81**		**145 892.76**

PERSPECTIVES 2020

Validation du PI

En 2020, nous allons validé notre projet institutionnel en collaboration avec la FCLR.

Cela permettra de vérifier si celui-ci reflète bien les valeurs et les objectifs qui font la spécificité de l'ABARC.

La date du19 février est déjà fixée.

Au temps du COVID 19

Nous avions envie, en 2020, de mettre l'accent sur les petits jobs en développant notre outil "cinéma". Nous avons pour cela démarché les communes genevoises et vaudoises. Plusieurs ont été séduites par ce projet et nous avions prévu un nombre important de projections durant l'été 2020.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, nous naviguons à vue et sommes dans l'incertitude concernant la faisabilité de ces projections.

Nous espérons pouvoir tout de même proposer des animations pour nos jeunes durant l'été et ouvrir l'ABARC afin de les accueillir dès que les conditions sanitaires le permettront.

REMERCIEMENTS

Le comité et l'équipe d'animation remercient particulièrement :

les usager·ère·s de l'ABARC :: les membres de l'association ABARC :: les habitant·e·s de Vernier :: le Conseil Administratif de la Ville de Vernier :: le Conseil Municipal de la Ville de Vernier :: le Service de la Cohésion Sociale de la Ville de Vernier :: le Service de la Culture de la Ville de Vernier :: le Service des Espaces Verts de la Ville de Vernier :: le Service Ecoles et Locations de la Ville de Vernier :: le Centre d'Entretien de la Ville de Vernier :: la FAS'e et la FCLR :: le Quart'île :: les TSHM de la Ville de Vernier :: les îlotiers et la Police Municipale de la Ville de Vernier :: Maria Kaplanidou, *infographie* :: J.C. et Barth *pour l'installation et l'entretien des lumières de scène* :: le service de sécurité présent lors des soirées :: Thierry Paley, *atelier batterie*

Pour leur soutien financier :

la Ville de Vernier :: la FAS'e

Le comite

Philippe Koeppel, *président* :: Sandra Muff, *vice-présidente* :: Christophe Galetti, *membre et délégué FCLR* :: Dolly Capovilla, *membre* :: Sophie Philipona, *membre* :: Jean-Claude Jaquet, *ex délégué communal*

L'équipe d'animation

Kevin Beauverd, *animateur 50%* :: Thierry Zanella, *animateur 50%* :: Virginie Durussel, *animatrice 75%* :: Fabienne Font-Baumann, *secrétaire, comptable 20%* :: Kevin Dousse, *moniteur 25%* :: Leila Capovilla *stagiaire maturité spécialisée ECG*

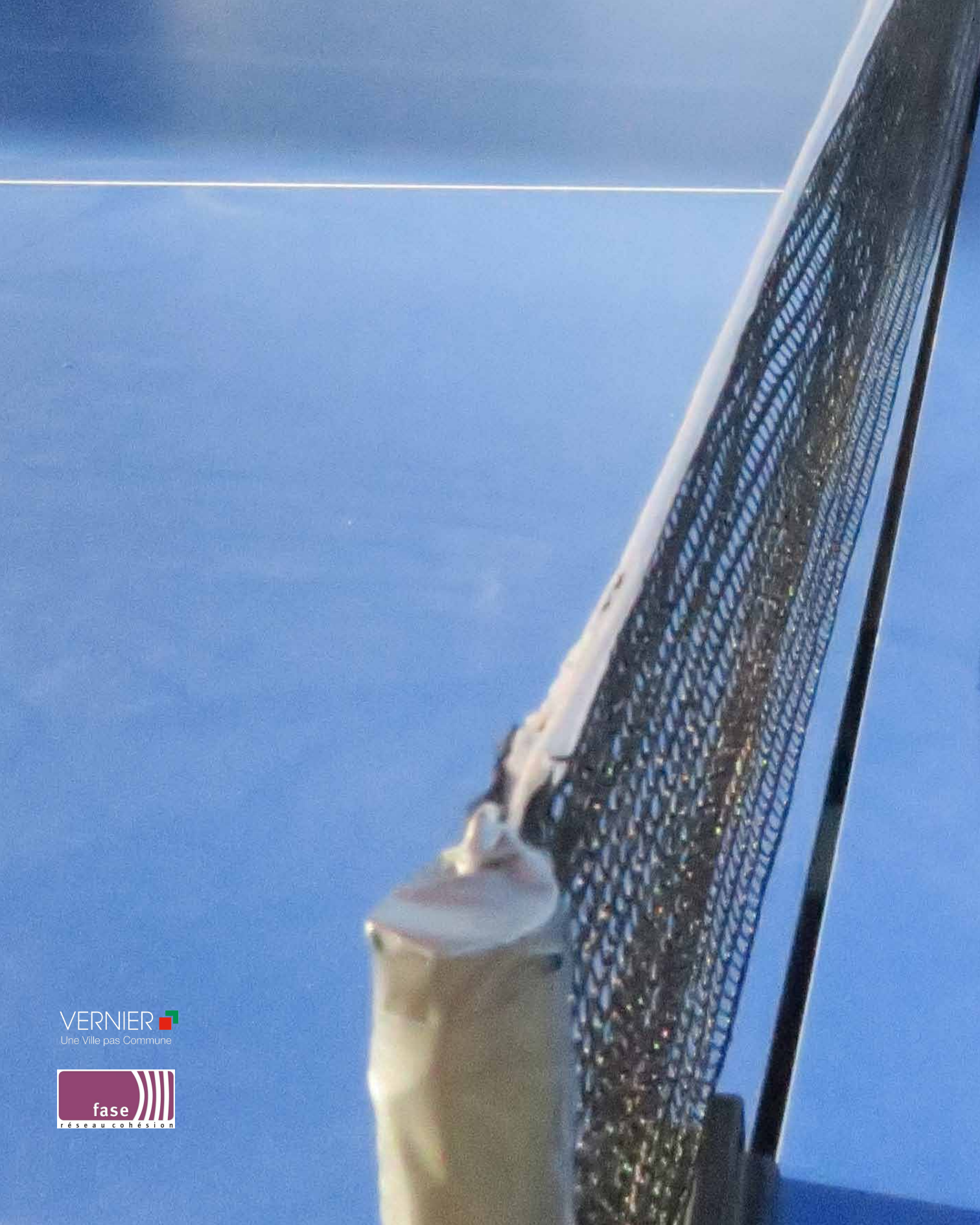

VERNIER
Une Ville pas Commune

fase
réseau cohésion